

Lancement du Portail des Droits de l'Enfant

20 novembre 2010

L'association Humanium lance un Portail des Droits de l'Enfant, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, le 20 novembre prochain.

L'objectif du Portail www.droits-enfant.org est de proposer aux internautes un large éventail d'informations et de ressources sur les droits de l'enfant. Au-delà d'une présentation très large de ces droits, de leur histoire et des textes les protégeant, le site met en lumière la situation des enfants dans le monde et en Inde, pays d'intervention de l'association Humanium. Grâce à ses contenus simples et ses nombreuses illustrations, le Portail permet ainsi à petits et grands de comprendre les enjeux des droits de l'enfant et de découvrir comment agir afin qu'ils deviennent réalité.

La date choisie pour le lancement du Portail n'est autre que le 20 novembre 2010, date marquant les anniversaires de deux textes fondamentaux de protection de l'enfance : la Déclaration des droits de l'enfant de 1959 et la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, mais aussi l'anniversaire de la création de l'association Humanium, fondée le 20 novembre 2008 à Genève.

Humanium est une association humanitaire d'aide au développement durable et de parrainage d'enfant en Inde, dont la mission est de concrétiser les droits des enfants. Neutre, apolitique et non-confessionnelle, l'association cherche à agir au mieux en adoptant une démarche éthique et responsable. Son approche globale vise à résoudre les causes des problèmes, pour une autonomie durable des populations les plus défavorisées. La création du Portail des Droits de l'Enfant, la dernière réalisation de l'association, marque ainsi une nouvelle avancée vers la concrétisation des droits des enfants du monde.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Olivier Soret, Président fondateur,

+41 78 711 32 79 / +41 22 733 02 15 / [olivier.soret\[at\]humanium.org](mailto:olivier.soret[at]humanium.org)

www.humanium.org / www.droits-enfant.org